

Lettre de Voltaire à D'Alembert, 20 janvier 1766

Expéditeur(s) : Voltaire

Les pages

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Relations entre les documents

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Citer cette page

Voltaire, Lettre de Voltaire à D'Alembert, 20 janvier 1766, 1766-01-20

Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 02/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/dalembert/items/show/1748>

Informations sur le contenu de la lettre

IncipitMon grand philosophe, mon frère et mon maître, vous...

RésuméJ.-J. Rousseau est fou, et le sera en Angleterre. Envoie à D'Al. ses vers, imprimés malgré lui. La pension de D'Al. avait été sollicitée par [Choiseul] même s'il a eu le tort de protéger Palissot. Genève. Demande des nouvelles.

Date restituée20 janvier [1766]

Justification de la datationNon renseigné

Numéro inventaire66.06

Identifiant1351

NumPappas658

Présentation

Sous-titre658

Date1766-01-20

Mentions légales

- Fiche : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN

(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

- Numérisation : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG).

Editeur de la fiche Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Informations éditoriales sur la lettre

Format du texte de la lettre Non renseigné

Publication de la lettre Kehl LXVIII, p. 385-386. Best. D13125. Pléiade VIII, p. 343-344.

Lieu d'expédition Ferney

Destinataire D'Alembert

Lieu de destination Paris

Contexte géographique Paris

Information générales

Langue Français

Source impr.

Localisation du document Non renseigné

Description & Analyse

Analyse/Description/Remarques Non renseigné

Auteur(s) de l'analyse Non renseigné

Notice créée par [Irène Passeron](#) Notice créée le 06/05/2019 Dernière modification le 20/08/2024

Berterman D 13125 pp. 52-53
January 1766
Rogamier [1766] Voltaire à D'Alembert

0658
• 1351

LETTER D13124

mérité les invectives qu'un homme dont je déplore la mauvaise conduite et les malheurs a vomies contre moi depuis cinq ans. Décidez s'il a dû m'insulter et me calomnier dans les Lettres de la montagne; j'ose dire encor que j'ai mieux servi la République que lui puisque je n'ai cherché qu'à rétablir la concorde. Il y a plusieurs ouvrages de cet auteur que je n'ai point approuvez; mais si on lui a dit que je n'étais pas son admirateur, il ne devait pas être mon calomniateur. Je sais que l'amour propre d'un écrivain est bien fort, mais il ne doit pas l'être jusqu'à l'emporter sur sa probité. Je le plains, mais il doit rougir. Vous êtes trop juste pour condamner mes sentiments, et pour ne pas aimer ceux avec lesquels je serai toute ma vie, Monsieur, Votre très humble et très obéissant serviteur

Voltaire

MANUSCRIPTS 1. 65* (Geneva, dossier ouvert d'autographes [Voltaire])—Bader (Genève [1945]), cat. 21, p. 159, in no. 159.

Rousseau de l'île Saint-Pierre?, *Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau* (Genève 1943-5 [1947]), xxx. 121.

COMMENTARY

EDITIONS 1. Bernard Gagnebin, 'Voltaire a-t-il provoqué l'expulsion de

1 Best.D13115.

D13125. Voltaire to Jean Le Rond d'Alembert

20 de janvier [1766]

Mon grand philosophe, mon frère et mon maître, vous êtes sage, et Jean Jacques est un fou; il a été fou à Genève, à Paris, à Motier-Travers, à Neuchâtel; il sera fou en Angleterre, à Port-Mahon, en Corse, et mourra fou. Or la folie fait grand tort à la philosophie, et c'est de quoi j'ai le cœur navré.

Je vous envoie les plats vers dont vous me parlez¹; ils sont encore moins plats que tous ceux qu'on a faits et fera sur ce sujet. Mon maudit aumônier, ex-jésuite imbécile, les avait portés à Genève, et on les a imprimés. J'ai retiré les exemplaires que j'ai pu trouver, parce que je ne veux pas qu'on me reproche d'avoir préféré Henri IV à s^{te} Geneviève. Henri IV n'a fait que sauver le royaume; il n'a été que l'exemple des rois, et s^{te} Geneviève, qui servait un boulanger, le vola à bonne intention. J'avoue donc mon extrême faute d'avoir donné la préférence à mon Henri sur ma Geneviève. Brûlez mes vers, et qu'il n'en soit plus parlé.

Quoi donc! est ce que frère Darnilaville ne vous a pas dit qu'un certain duc, ministre, avait sollicité votre pension, ne sachant pas si elle était forte ou faible? Il faut pourtant que vous le sachiez; il faut que vous sachiez encore que, tout duc et tout ministre qu'il est, il a fait de très belles et très généreuses actions. Il a eu le malheur de protéger Palissot, j'en conviens; mais Palissot était le fils d'un homme qui avait fait les affaires de sa maison en Lorraine.

Le grand point, c'est que les sages ne soient pas persécutés, et certainement ce ministre ne sera jamais persécuteur. Dieu nous préserve des bigots! ce sont ces monstres là qui sont à craindre.

Vous ne me mandez point ce que vous faites, où vous êtes, comment va votre santé, si vous êtes content, si vous resterez à Paris, si vous travaillez à quelque ouvrage; je m'intéresse pourtant très vivement à tout cela.

Les tracasseries de Genève m'amuse; mais je suis si malade qu'elles ne m'amuse guère. Je m'en vais mon grand chemin de l'autre monde, ce pays dont jamais aucun voyageur n'est revenu, comme dit Gilles Shakespeare². Faut il que je meure sans savoir au juste si Poissonnier a dessalé l'eau de la mer³? Cela serait bien cruel. Adieu; je ne sais qui avait plus raison de Démocrite ou d'Héraclite dans le meilleur des mondes possibles. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

EDITIONS 1. Kehl lxxviii.385-6.

² *Hamlet* III.1.79-80.

COMMENTARY

³ see Best.D12092, note 7.

¹ in Best.D13106.

*D13126. Voltaire to Charles Augustin Ferriol,
comte d'Argental, and Jeanne Grâce Bosc Du Bouchet,
comtesse d'Argental*

20^e janvier 1766

Voilà donc qui est fait, j'aurai la douleur de mourir sans vous avoir vus: vous me privez mes cruels anges de la plus grande consolation que j'aurais pu recevoir. Je ne vous alléguerai plus de raisons, vous n'entendrez de moi que des regrets et des gémissements. Quel que soit le ministre médiateur que m' le duc de Praslin nous envoie, il sera reçu avec respect, et il dictera des lois. Si je pouvais espérer quelques années de vie, je m'intéresserais beaucoup au sort de Genève. Une partie de mon bien est dans cette ville, les terres que je possède touchent son territoire, et j'ai des vassaux sur son territoire même.

Il est d'ailleurs bien à désirer qu'un arrangement projeté avec les fermes générales, réussisse, qu'on transporte ailleurs les barrières et les commis qui rendent ce petit pays de Genève ennemi du nôtre, qu'on favorise les Genevois dans notre province, autant que le roi de Sardaigne les a vexés en Savoie, qu'ils puissent acquérir chez nous des domaines en payant un droit annuel équivalant à la taille, ou même plus fort, sans avoir le nom humiliant de la taille. Le roi y gagnerait des sujets, le prodigieux argent que les Genevois ont gagné sur nous refluerait en France en partie, nos terres vaudraient le double